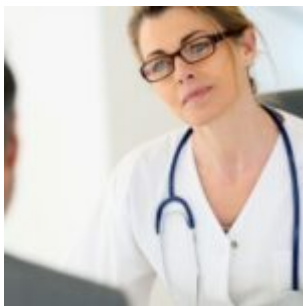


# Professionnels de santé



© 2016 Les Echos Publishing

Marisol Touraine a fixé les priorités de la future convention médicale, qui servira de base aux négociations qui démarreront en février entre les syndicats de médecins libéraux et l'Assurance-maladie. Au programme : rémunération, prévention et réduction des délais d'attente.

Avec cette nouvelle convention, la ministre souhaite libérer du temps pour les médecins, en réduisant les échanges administratifs avec les caisses, pour leur permettre de se consacrer à leur métier. Mais ce n'est pas la seule orientation qu'elle souhaite voir dans cette prochaine convention. Elle évoque par exemple les modes de rémunérations. Ceux-ci devront prendre en compte l'évolution de l'exercice médical, avec des patients plus âgés et des consultations plus longues. Les résultats obtenus avec la maîtrise des dépassements d'honoraires devront également être pérennisés et amplifiés.

La ministre souhaite également, du point de vue accès aux soins, que des actions soient mises en place pour réduire les délais d'attente et augmenter le nombre de nouveaux patients reçus chez les médecins spécialistes.

Enfin, il est également question de prévention avec par exemple la vaccination et le dépistage, dont les objectifs devront permettre de mieux lutter contre les inégalités sociales de santé, notamment dans les zones socialement défavorisées.

